

Édito

L'année 2013 qui s'achève a encore permis à Initiative Clermont Agglo de renforcer son action de soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprises de notre territoire.

Il reste au Comité d'agrément une réunion en décembre. Mais il est d'ores et déjà certain que nous serons très près de l'objectif annoncé de 100 projets financés !

Le montant des prêts d'honneur va également progresser (environ 650.000 €) et, avec un effet de levier qui demeure très élevé (x9), les prêts bancaires associés avoisineront les 6 M€.

Plus de 220 emplois seront ainsi créés ou pérennisés, ce qui constitue un record historique pour notre Association.

Comme nous approchons des fêtes de fin d'année, je profite de cet éditorial pour présenter mes meilleurs vœux à tous nos partenaires, bénévoles et bénéficiaires, sans qui rien ne serait possible.

Que 2014 nous permette de faire encore plus et mieux dans le respect des valeurs communes qui fondent notre action.



Bernard Jeannel
Président de
Initiative Clermont Agglo
27 rue Jean Claret
63063 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 28 72 60

le mot d'un partenaire

La reprise d'une entreprise est souvent risquée et nécessite de mobiliser des fonds importants. C'est une des opérations la moins bien accompagnée par le secteur bancaire ; celui-ci exige parfois des garanties importantes de la part du repreneur pour boucler son plan de financement.



Hamid BERKANI
Vice-Président du
Conseil Régional
d'Auvergne

Accompagné par la Région jusqu'alors par le dispositif «Fonds Régional d'Aide au Commerce et à l'Artisanat de Proximité» délégué aux Départements, ce type de soutien va évoluer en 2014.

A partir de la mi 2014, le nouveau dispositif régional sera confié aux associations de prêt d'honneur (Auvergne Initiative, Réseau Entreprendre...) pour mettre en place un soutien financier via l'action de prêts fléchés « reprise d'entreprise ». Ainsi, le dispositif devrait être ouvert à un maximum de repreneur sur un large panel de secteurs d'activités. En 2014, la dotation du Conseil régional d'Auvergne s'élèvera à plus d'1 M€. En 2015, elle devrait être également abondée par des fonds européens.

C'est un acte fort porté par la Région Auvergne pour soutenir la reprise d'entreprise. Le Conseil régional veut aussi amplifier l'effet levier en incitant par exemple les salariés à se positionner lors de la cession. La Région Auvergne soutiendra également, comme en 2013, les plateformes dans le cadre des parrainages. Cet accompagnement, essentiel pour les néo-créateurs ou repreneurs, lui paraît une formule importante, voire essentielle, pour accompagner l'entreprise durant les premières années et contribuer ainsi à sa pérennité.

le mot d'un bénévole

Florence Dinouard est la marraine d'Agnès Cairo. Mais elle est elle-même une jeune créatrice très investie au sein du Groupement des Créateurs d'Entreprise Auvergne dont elle est administratrice. Elle a pour principe que : «pour recevoir, il faut avant savoir donner». Venue d'Aix-en-Provence, en passant par Paris, elle s'est installée en Auvergne en 2011 en y créant Dune Patrimoine, Cabinet conseil en patrimoine. Le GCE fut sa «Terre d'accueil». Elle y commença son réseau auvergnat qui depuis s'est bien étendu. Elle a voulu rendre ce que le GCE lui avait apporté. Elle aide une jeune créatrice, Nathalie Archambaud, «Parenthèse Lecture», à développer sa communication sur Facebook. Aussi, c'est bien volontiers qu'elle a répondu présent quand Daniel Farges lui a demandé de participer, au titre du GCE, au Comité d'Agrément de la plateforme Initiative Clermont Agglo. Et dans la foulée de devenir marraine d'Agnès Cairo, créatrice de Madypro. «Avec Agnès, on fait le point une fois par mois, à sa boutique ou au resto. Si je lui prodigue quelques conseils, ce sont nos échanges qui sont fructueux. Cela me booste aussi, et quelquefois je me dis qu'il serait bien que j'applique ce que je conseille aux autres ! Etre marraine et participer au comité d'agrément prend du temps, mais est d'une grande richesse en termes d'échanges et de rencontres».



Florence DINOARD
DUNE
PATRIMOINE

le mot d'un bénéficiaire



Agnès CAIRO
MADYPRO

En 2011, Agnès Cairo apprend que la boutique dans laquelle elle travaille va cesser son activité. Elle réfléchit sur son avenir. Elle interroge clients et fournisseurs du magasin. Elle se dit qu'elle pourrait reprendre à son propre compte cette activité dans laquelle elle possède une belle expérience. Elle fait faire une étude de marché qui est positive. Et à partir de là, tout s'emballe. Elle obtient une bourse de la Région Auvergne qui, en même temps, l'oriente vers la plateforme Initiative Clermont Agglo. Elle y trouve un accueil très favorable et, rapidement, elle présente son dossier en Commission d'agrément. Cette dernière, devant la qualité du projet, lui accorde un prêt d'honneur de 8.000 €. Cet accord facilite l'obtention d'un prêt bancaire auprès de la banque Nurger qui vient compléter le besoin financier pour ouvrir son magasin de produits de sécurité et équipements de travail, Madypro, à Cournon. Voilà l'heure du premier bilan. Sans être mirobolant, il se présente bien, en ces temps économiquement difficiles. Agnès continue de voir régulièrement sa marraine de la plateforme, Florence Dinouard, avec qui elle a des échanges fructueux. Et, au-delà du conseil, elle trouve chez elle une oreille attentive qui rompt l'isolement du chef d'entreprise. La confrontation des idées, dans le calme et l'altruisme du bénévolat, apporte beaucoup à Agnès dans son processus de réflexion sur l'évolution de son entreprise.